



Conférence de presse

Lundi, le 10 octobre 2022

par la Fédération des hôpitaux luxembourgeois

Notre système de santé repose sur
l'attractivité de la médecine hospitalière



Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



Notre système de santé avec ses particularités **repose sur des bases saines**:

- ses **valeurs** ne sont pas remises en cause (solidarité, accès universel aux soins, qualité)
- son **financement** est équitable avec
 - une budgétisation homogène et transparente pour les hôpitaux, et
 - un financement à l'activité pour la médecine géré par l'état et les partenaires sociaux
- sa **cohésion**, sa **performance** et sa **résilience** sont bonnes*
- la qualité du **dialogue** sur le terrain est bonne et crée les relations de confiance nécessaires au service des patients
- les médecins spécialistes garantissent le lien et **accompagnent leurs patients** entre la médecine de ville et l'hôpital
- il ne favorise ni la médecine à deux vitesses, ni la concurrence déloyale et repose sur un engagement responsable et solidaire du corps médical

*rapport OCDE 2022

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



Une **dérive sémantique** s'est insinuée dans les discussions:

- Les termes d'« extrahospitalier » et de « virage ambulatoire » sont actuellement source majeure de confusion conceptuelle, surtout par la tendance générale de les associer.
- Le secteur **extrahospitalier** actuel est en réalité constitué par le secteur des « **soins primaires** » - terminologie à privilégier et usuelle sur le plan international - relevant foncièrement de la **médecine générale**. L'ensemble de ces activités sont par définition ambulatoires (à l'opposé de « stationnaires ») et extrahospitalières.
- Le secteur hospitalier est et doit rester celui des « **soins secondaires** », ou encore de la **médecine hospitalière et spécialisée**.

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



- Le « **virage ambulatoire** » initié par les hôpitaux existe de longue date et continuera à se renforcer.
- Le développement de l'activité hospitalière ambulatoire est constant et exprime clairement une amélioration des prises en charge similaire à celle de nos pays voisins.
- L'hospitalisation de jour a fortement augmenté et représente en 2019 44,8% du total des admissions contre 31,0% en 2010. La croissance des hospitalisations de jour de 6,7%/an depuis 10 ans est significative. (A titre d'exemple, en l'année 2019, le nombre total d'admissions hospitalières est de 142.536, dont 78.671 admissions stationnaires et 63.865 en ambulatoire).
- Cette évolution touche les soins secondaires et hospitaliers de nature spécialisée et il continuera à relever essentiellement de la responsabilité et de l'expertise des hôpitaux. Des incitants de financement pour les médecins et les hôpitaux permettront d'accélérer ces évolutions.

* carte sanitaire 2022

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



Les **fragilités et défis connus du système:**

- les difficultés croissantes d'accès aux soins primaires et secondaires
- le manque général de ressources humaines pour les médecins et les métiers de la santé au Luxembourg, dans la grande région et en Europe
- le nécessaire renforcement des soins primaires et de l'accès à la médecine générale*
- l'interface entre la médecine générale et les soins hospitaliers (par amélioration du parcours du patient)
- le défaut d'attractivité de la médecine hospitalière par rapport à l'exercice libéral exclusif « en cabinet de ville »

* rapport OCDE 2022

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



Les **forces actuelles** de notre système hospitalier:

- la cohésion et la coordination nationale au sein de la FHL au service de la santé publique
- la triple relation de confiance patient -médecin spécialiste -institution hospitalière
- la liberté de prescription du médecin
- la prise en charge multidisciplinaire et multiprofessionnelle au service du patient
- le cadre organisationnel et la culture d'entreprise participative basée sur le dialogue
- la résilience par la capacité organisationnelle adaptative en cas de crise sanitaire
- la défense commune des valeurs de notre système de santé (solidarité, accès universel aux soins, qualité)

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



Quels sont les **intérêts** de l'exercice médical spécialisé en milieu hospitalier:

- la prise en charge de pathologies très diverses en phase aigue ainsi que leur suivi pour les cas chroniques
- la prise en charge de pathologies complexes et intriquées nécessitant une collaboration interdisciplinaire d'experts de haut niveau
- l'offre continue de services médicaux à la population à un haut niveau 24/365
- l'encadrement hautement professionnel par les autres métiers de la santé
- la participation à l'innovation médicale et aux progrès de la médecine hospitalière
- le rôle et la participation active du médecin et du corps médical dans les aspects d'organisation, de gestion de la qualité et des risques, de parcours du patient, des question d'éthique professionnelle
- le cadre légal garantissant la participation du corps médical dans les organes de direction et de gouvernance (Conseil médical, conseil d'administration)
- le support continu par l'ensemble des autres professions de santé et de l'organisation administrative et logistique

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



Quels sont les éléments de **l'attractivité de la médecine hospitalière**?

- l'exercice complet du métier de médecin spécialiste dans le cadre naturel de l'hôpital parmi ses pairs et au sein d'équipes de professionnels de la santé hautement qualifiés
- Aspects déontologiques de se mettre au service de la santé publique
- Aspects scientifiques par la recherche clinique et de l'enseignement
- Aspects financiers par la rémunération (attendue...) des gardes et astreintes ainsi que de l'activité non programmée
- Soutien financier pour les activités indispensables du travail organisationnel par service et par parcours de soins, des travaux sur la qualité et de la gestion des risques, des questions d'hygiène et de gestion de matériel médical...
- Tarification spécifique souhaitable des actes médicaux réservée au milieu hospitalier

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



Nos **propositions concrètes** pour garantir et développer l'accès, la qualité et la sécurité des soins hospitaliers pour les patients:

- intensifier et soutenir activement le développement des formations des médecins généralistes et spécialistes ainsi que des professionnels de la santé à Uni.lu
- éviter un développement concurrentiel des soins secondaires en dehors de l'hôpital
- ériger l'obligation déontologique existante de la participation des médecins à la continuité des soins en obligation légale
- rémunérer justement les gardes et les astreintes à l'hôpital
- créer des incitants tarifaires réservés à l'activité médicale en milieu hospitalier
- créer une juste rémunération pour l'activité médicale hospitalière en lien avec la l'organisation des services, la gestion de la qualité et des risques, le parcours de soins...
- ...

Notre système de santé repose sur l'attractivité de la médecine hospitalière



La FHL – colonne vertébrale de notre système de santé - souhaite aujourd'hui relever le défi de la perte de l'attractivité de la médecine hospitalière afin d'y remédier par des actions concrètes et concertées avec les médecins et tous les acteurs afin de continuer à offrir aux patients une médecine hospitalière performante, solidaire et attractive s'intégrant dans un système de santé luxembourgeois accessible et de grande qualité.

Merci pour votre écoute !
La discussion est ouverte !